



Nous ne devons perdre
Ni droit, Ni un euro !

**Prime de rentrée PSA
de 200 € c'est notre dû !**



Face à l'intransigeance de la Direction pour l'octroi de la prime de rentrée dont bénéficient tous les salariés de PSA et aux mépris des 741 salariés qui ont signés la pétition que la CGT vous a proposé, le syndicat CGT ne fait pas de « bla - bla », il agit en :

**VOTRE SYNDICAT CGT
de PCA – DOUVRIN
ASSIGNE la DIRECTION au
TRIBUNAL de GRANDE
INSTANCE de BETHUNE**



A LA DEMANDE DE :

Le SYNDICAT C.G.T PCA DOUVRIN, , dont le siège social est situé Zone Industrielle Artois/Flandres, BP 50708 62138 DOUVRIN représenté par Monsieur Alain LABARRE pris en sa qualité de secrétaire général du Syndicat.

Ayant pour Avocat Maître Elodie HANNOIR, Avocat au Barreau de BETHUNE, qui se constitue sur la présente et ses suites.

L'HONNEUR D'INFORMER :

La société PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, en son établissement de HAINES (62138), dont le siège est situé Zone Industrielle de Douvrin, 62138 HAINES, prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés audit établissement en cette qualité

Qu'il lui est donné assignation à comparaître le : MERCREDI 12 OCTOBRE 2016 à 14 H 00 à l'audience et par devant Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de Béthune, tenant l'audience des référés au Palais de justice de Béthune.

PLAISE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL

Le syndicat CGT PCA DOUVRIN sollicite la condamnation de la société PCA à verser aux salariés du site de DOUVRIN la prime de rentrée versée à l'ensemble des salariés des autres établissements du groupe.



« Négociations Convergence des statuts FM – PCA »

Prochaines réunions le 5 et 19 octobre 2016 :

Pour la CGT les salariés doivent bénéficier des droits les plus favorables existants !

Pas question de se faire avoir, on a déjà assez donné !

Sur les majoration de nuit: la CGT exige le maintien du paiement à 22 % des heures effectuées la nuit comme le stipule les différents accords de la Française de mécanique (accord RTT de 1999) et comme cela a été jugé au tribunal des Prud'hommes de Béthune.

Sur les majorations du travail des Week end: La cour de cassation a rendu favorablement qu'une majoration de 50 % sur les heures majorées de nuit devait être payée. Les heures effectuées de minuit à 6 h 00 du matin les lundis doivent aussi être majorées de nuit, donc à 22 %.

Le tribunal des Prud'hommes de Béthune a par jugement encore donné raison à la CGT. Pour la CGT il faut que la Direction applique les textes et jugements, au lieu de s'obstiner.

Sur les primes et indemnités que nous avons en commun mais pas sous la même appellation :

1. Prime condition d'horaire doublage / triplage (2x8 et 3x8) des salariés de PSA, elles correspondent à la pause repas de 20 minutes à la FM (voir fiche de paie).
2. I T R (indemnité temporaire de ressources)
3. La prime d'ancienneté FM se calcule et a des montants différents entre les sites PSA et Française de mécanique.
4. Prime de majoration de nuit : PSA = 18% de majoration - FM = 22%
5. l'indemnité de transport, les règles et montants sont différents entres les sites PSA et FM.

Sur ces 5 points, la CGT demande que les salariés de la française de Mécanique bénéficient des dispositifs les plus favorables.

Sur toutes les primes et indemnités que les salariés de PSA ont et que nous n'avons pas, tel que :

1. Prime de rentrés d'environ 200 €
2. Prime de départ en congés de maternité de 200 €
3. Prime port EPI
4. Prime de ligne
5. Congés d'annualisation,

La CGT demande l'application de ces droits pour les salariés de la FM

ETAM - FM : depuis la signature de l'accord de performance en juillet 2013 (applicable au 1^{er} /01/2014) les dispositions de l'accord ETAM de la FM (2004) ont été remis en cause et engendre une perte de salaire (pas d'AG, non revalorisation de la prime d'ancienneté qui a fait perdre près de 500 € aux ETAM depuis le 1^{er}/01/2014.

La CGT demande la suppression de cet accord ETAM qui est caduque et revendique un rappel de salaire rétroactif depuis notre entrée dans le groupe PSA le 1^{er} janvier 2016.